

# Participez au développement de la filière noix en Beaujolais

## Le saviez-vous ?

Le noyer a longtemps été cultivé sur le territoire Beaujolais et constituait une source de revenus supplémentaires pour les propriétaires de la région qui utilisaient cette matière première afin d'en extraire l'huile.

L'**Huilerie Beaujolaise** à Beaujeu perpétue depuis 35 ans cette tradition de travail à façon et produit des huiles vierges haut de gamme destinées notamment aux restaurants étoilés du monde entier.

En s'appuyant sur ce savoir-faire unique issu d'une longue et riche expérience, les **acteurs économiques locaux** partenaires de l'opération œuvrent à dynamiser l'ensemble de la filière noix en Beaujolais, depuis la production jusqu'à la transformation et la commercialisation sur un marché porteur où la demande progresse.

**Participez vous aussi** au projet de développement territorial de la filière noix en Beaujolais (1), pour une économie locale non délocalisable, et ainsi :

Participez au développement économique local



Cultivez des noyers dans Le respect d'une Agriculture durable

Valorisez votre patrimoine foncier



Participez à la (re)valorisation des espaces paysagers

Diversifiez votre activité et vos revenus



Bénéficiez du savoir-faire d'une entreprise locale(2) pour commercialiser votre production

(1) Que ce soit avec de nouvelles plantations ou en valorisant les noix de noyers existants.

(2) L'Huilerie Beaujolaise s'engage à racheter votre production sous réserve du respect des conditions et modalités contractuelles.



L'étude technico-économique préalable conduite par la Chambre d'Agriculture a mis en lumière les éléments suivants :

- ✓ Des **conditions climatiques et pédologiques** compatibles avec la culture du noyer en Beaujolais (adaptation de l'itinéraire technique).
- ✓ Des plantations de vergers envisageables en **zone de coteaux et en plaine** avec des modes de conduite adaptés.
- ✓ Une **conduite du verger** assez simple, avec 2 points de vigilance : la taille et la fertilisation. Conduite possible en production biologique.
- ✓ Des **aides financières à la plantation**.
- ✓ **Divers circuits de commercialisation** potentiels : vente directe par le producteur, lien avec un magasin de producteurs, contractualisation avec l'Huilerie Beaujolaise sur la totalité ou une partie des volumes ...
- ✓ Une **rentabilité à l'hectare** positive dès l'entrée en production des arbres.

---

Pour en savoir plus et découvrir les opportunités offertes par ce nouveau projet, **une rencontre avec les experts filière** est programmée :

## Le 11 avril 2017 à 18 h 30 Au théâtre de Beaujeu

En présence de :

- Jean Marc Montegottero, gérant de l'Huilerie Beaujolaise
- Ghislain Bouvet, conseiller spécialisé noix - Chambre d'Agriculture de l'Isère

<input type="checkbox"/> OUI, je souhaite en savoir plus et participerai à la rencontre d'information du 11/04/2017 – Merci de me transmettre le programme et les modalités d'accès
<input type="checkbox"/> OUI, je suis intéressé et souhaite un entretien individuel afin d'en savoir plus sur les conditions et modalités du projet
<input type="checkbox"/> NON, je ne suis pas intéressé et ne souhaite plus être contacté pour ce projet
Nom..... Prénom.....
E-mail : .....@.....
Tél. .... Mobile.....
<input type="checkbox"/> Propriétaire foncier <input type="checkbox"/> Exploitant agricole <input type="checkbox"/> Particulier
<input type="checkbox"/> Autre - merci de préciser .....

**A retourner à** Audrey PAGES, Chargée du territoire Beaujolais Val-de-Saône  
Chambre d'Agriculture du Rhône, 210 Bd Vermorel, 69661 Villefranche/S.  
**Par mail :** audrey.pages@rhone.chambagri.fr / **Tél.** 04.74.02.22.30